

« Après 13 jours de négociations complexes, les 195 pays réunis pour la conférence de Paris pour le climat sont parvenus à un accord universel et contraignant, le 12 décembre dernier. Il s'agit d'une avancée historique que rend compte de la prise de conscience et surtout de l'urgence à traiter les enjeux climatiques.

On retiendra également de ces dernières semaines la formidable mobilisation de la société civile présente au Bourget, dans de multiples cercles ou sur le web, comme l'a illustré Solutions COP21 lancé par le Comité 21 avec Hopscotch Groupe et le cabinet Alliantis.

Du 4 au 10 décembre, 42 000 personnes sont venues découvrir au Grand Palais, des innovations et solutions présentées par plus 500 organisations dont 200 partenaires et contributeurs des sphères publiques, associatives et privées. Nous sommes fiers d'avoir contribué à ce rassemblement exceptionnel touchant le grand public. Selon un sondage Ifop, 93 % des visiteurs de l'exposition Solutions COP21 déclarent être désormais conscients qu'il existe des solutions climat à leur portée.

La Conférence de Paris marquera notre histoire collective. Elle nous appelle à de nouveaux défis. Ce qui compte pour l'avenir, c'est d'accélérer le mouvement et de veiller à déployer une démarche collaborative, associant toutes les parties, et ancrée dans le concret et le partage des solutions qui marchent. C'est le vœu que je forme pour 2016 en souhaitant à chacun une très belle année.

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS RECENTES
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE
CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Au terme de deux semaines d'intenses tractations, 195 pays ont adopté, samedi 12 décembre, l'accord de Paris, un accord universel et contraignant visant à contenir le réchauffement planétaire, marquant une étape historique dans les négociations climatiques. « Un accord différencié, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant. » C'est en ces termes que le Président de la COP21, Laurent Fabius, a présenté l'accord adopté par consensus par les 195 Etats participant à la conférence. « Le texte, a-t-il ajouté, constitue le meilleur équilibre possible, un équilibre à la fois puissant et délicat, qui permettra à chaque délégation de rentrer chez elle la tête haute, avec des acquis importants. »

Parmi les principaux points : la limitation de la hausse de la température en dessous des 2°C prévus, une révision des engagements obligatoires tous les cinq ans et l'augmentation de l'aide financière aux pays du Sud. Le texte comporte aussi une partie sur la reconnaissance des droits humains, mais sans engagement clair de la part des États.

➔ Signé par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

- Dans un entretien accordé au Monde et publié ce lundi 11 janvier, le ministre des Affaires étrangères revient sur les conséquences de la COP21 : l'accord de Paris issu de la COP21, est « par son objet, l'accord international le plus important de ce début de XXI^e siècle. Il traduit et il encourage – ce sera irréversible – le passage de l'économie carbonée qui a fondé notre développement industriel depuis le XIX^e siècle vers une nouvelle économie à bas carbone et vers les énergies renouvelables. Plus globalement, il vise à permettre que notre planète reste tout simplement vivable pour l'espèce humaine ».

- C'est la première traduction concrète de l'accord sur le climat adopté le 12 décembre dernier au Bourget. Près de 850 organisations, quelque 400 entreprises, 120 investisseurs et 150 villes et régions représentant 150 millions de personnes et un total de 11 000 milliards de dollars d'actifs ont signé le 16 décembre l'Appel de Paris.

- L'Accord de Paris, adopté samedi 12 décembre à l'issue de la COP21, a produit ses premiers effets sur les marchés boursiers. Les grands gagnants sont les énergies renouvelables : l'indice MAC Global Solar Energy Index a bondi de plus de 5% le 14 décembre. REC Silicon, qui fournit la matière première des panneaux solaires, a gagné 10% tandis que les fabricants d'éoliennes comme Vestas Wind, Nordex et Gamesa ont tous pris entre 2 et 5%.

- Quelques semaines seulement après l'adoption de l'Accord de Paris au Bourget, 60 personnalités du monde entier ont appelé, jeudi 17 décembre 2015, à mettre en place une taxe sur l'extraction des énergies fossiles pour financer les impacts du réchauffement climatique. Une proposition portée par le Climate Justice Programme. Parmi elles, l'auteure canadienne Naomi Klein, Bill McKibben de l'ONG 350.org, Samantha Smith du WWF ou encore Kumi Naidoo de Greenpeace.

- L'accord de Paris souligne le caractère spécifique de l'agriculture dès le préambule. Il reconnaît la nécessité que les efforts entrepris pour atténuer et s'adapter au changement climatique ne menacent ni la sécurité alimentaire ni la production agricole. Cette reconnaissance apporte une légitimité supplémentaire à l'initiative « 4 pour mille », qui vise à l'augmentation du taux de carbone stocké dans les sols agricoles et qui a été lancée officiellement le 1er décembre dans le cadre du plan d'action Lima-Paris (LPAA).

- Le Ministre des affaires étrangères du Maroc, Salaheddine Mezouar, a donné le mardi 22 décembre le coup d'envoi des préparatifs de la Conférence de l'ONU pour la lutte contre le réchauffement climatique (COP22), qui aura lieu à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. La commission qui est présidée par M. Mezouar décidera ces prochains jours du financement pour l'organisation de cet événement, de la répartition des tâches et d'un calendrier d'exécution.

- En pointe lors de la conférence de Paris, la Ministre marocaine de l'Environnement prépare déjà l'édition 2016 qui se tiendra à Marrakech. «Le climat change : les sociétés sont en mouvement, elles n'ont pas attendu les gouvernements. Il va falloir nous mettre à niveau. » Déjà très active à la COP21 à Paris, Hakima El Haité, Ministre déléguée à l'Environnement, sera en première ligne à la COP22.

- Le Programme mondial de Développement Durable a démarré le 1er janvier 2016. Les 193 pays membres de l'ONU ont adopté un programme de développement durable à l'horizon 2030, fixant 17 objectifs à atteindre en matière de progrès social, de protection de l'environnement, de développement économique, de paix et de justice.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

- La Ministre en charge de l'Ecologie Ségolène Royal a annoncé les trois priorités de son ministère pour l'année qui s'ouvre, à l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse ce mercredi 13 janvier. Il s'agit en premier lieu de l'application de l'accord de Paris du 12 décembre dernier. Il s'agit ensuite de l'adoption de la loi sur la biodiversité, dont la discussion reprend au Sénat la semaine prochaine. La troisième priorité du Medde est le chantier santé/environnement.

- Le Président François Hollande a appelé à la mobilisation en faveur de l'application de l'accord de Paris sur le climat dans les politiques nationales et européennes, à l'issue du sommet des 17 et 18 décembre dernier. L'accord mondial sur le climat n'aura pas occupé beaucoup de place dans les conclusions du dernier Conseil européen de l'année. Dans leurs conclusions, les chefs d'État et de gouvernement demandent à la Commission et au Conseil de réaliser une évaluation des conclusions de la COP 21 et de préparer les prochaines étapes d'ici mars 2016. Passé sous silence par le Premier ministre britannique David Cameron lors de sa conférence de presse, l'accord climatique obtenu le 12 décembre à Paris a été salué par le président François Hollande.

- Les comportements doivent changer vis-à-vis de la voiture et les modes de transport alternatifs se développer pour atteindre les objectifs d'émission européens, selon un nouveau rapport de l'Agence européenne de l'environnement (AEE). Les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux transports ont augmenté de 19,4 % depuis 1990. C'est l'unique secteur économique majeur pour lequel les GES augmentent, selon l'AEE. Dans un rapport où elle évalue l'intégration de 15 ans de politiques de transport et de politiques environnementales, l'AEE conclut que «la décarbonation du secteur réclamera davantage que des solutions technologiques mais également des politiques stimulant des changements comportementaux significatifs».

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a depuis été validée dans sa quasi-totalité par le Conseil constitutionnel. La loi a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. La Ministre entend promulguer rapidement les décrets d'application.

- Cinq propositions de loi à l'initiative des Députés écologistes ont été débattues ce 14 janvier à l'Assemblée Nationale. L'une porte sur les mesures d'urgence en cas de pollution de l'air.

- Les 24 membres de la mission de suivi de la loi de transition énergétique ont désigné mercredi 13 janvier ceux du bureau : le président sera Jean-Paul Chanteguet (SRC, Président de la CDDAT), les vice-présidents seront Geneviève Gaillard (SRC, membre de la CDDAT), Alain Leboeuf (Les Républicains, membre de la CDDAT) et Bertrand Pancher (UDI, membre de la CDDAT).

- C'est désormais officiel : le Gouvernement crée deux labels pour produits financiers intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Le décret portant sur l'ISR a été publié le 10 janvier. Il fait suite à celui concernant le label Transition Énergétique et Ecologique pour le Climat, publié le 11 décembre 2015 au journal officiel.

- Le décret qui crée le label Transition énergétique et écologique pour le climat a été publié au journal officiel vendredi 11 décembre. Cette initiative a été lancée lors de la conférence bancaire et financière de 2014. L'objectif de cette distinction : "Mobiliser davantage l'épargne vers la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique".

- Le décret de l'article 173 de la loi de Transition énergétique qui demande aux investisseurs plus de transparence sur l'empreinte carbone de leurs portefeuilles, a été signé le 17 décembre dernier. Les investisseurs institutionnels (mutuelles, gestionnaires de fonds...) devront désormais prendre en compte le risque climatique et réorienter leurs fonds vers les secteurs porteurs d'avenir. Ils auront également l'obligation d'informer leurs clients du contenu carbone de leur portefeuille dès l'exercice 2016.

- Du crédit d'impôt pour la transition énergétique à l'éco-PTZ, en passant par la méthanisation agricole ou la taxe sur les éoliennes maritimes, plusieurs dispositions du PLF 2016, voté le 17 décembre, concernent l'environnement. Le point sur ce qui a été voté en matière d'environnement dans la loi de Finances pour 2016.

- Une trentaine de pays à travers le monde ont pris des mesures de réduction des subventions aux énergies fossiles. Des subventions qui atteignent, selon les différentes estimations, jusqu'à 5 300 milliards de dollars par an si l'on prend en compte les impacts négatifs des énergies fossiles sur l'environnement ou sur la santé. Les économies émergentes sont particulièrement actives pour réduire ces soutiens. Tour d'horizon.

- En 2015, plus de 320 milliards de dollars ont été investis à travers le monde dans les énergies renouvelables, souligne Bloomberg dans une étude publiée jeudi 14 janvier 2016. Un record d'autant plus notable que les prix des énergies fossiles ont chuté.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Alors que la COP 21 s'est terminée, la Terre continue de chauffer. C'est ce que nous dit le service météorologique et océanographique des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que l'équipe du Goddard institute for space studies/Université Columbia de New York qui viennent de publier leurs analyses.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Le groupe Caisse des Dépôts (CDC), qui fêtait mardi 12 janvier 2016 son bicentenaire, fait peau neuve. Le logement et la croissance verte ont été érigés au rang de priorités par le Président François Hollande, qui a prononcé un long discours. Mais le rapprochement avec l'Agence française du développement (AFD) et le soutien à l'économie sociale et solidaire font également partie des chantiers à mener.

- Dans une déclaration signée en marge de la COP21, 27 grands investisseurs appellent à l'adoption de standards en matière de green bonds. Objectif : déterminer quelles obligations peuvent vraiment être qualifiées de "vertes". Car aujourd'hui, le manque de critères clairs de définition dissuade certains émetteurs de se lancer par crainte d'accusation de green washing. Mais à l'inverse, l'élaboration de standards trop contraignants pourraient avoir les mêmes effets dissuasifs. Décryptage.

- Hélène Valade, Présidente du C3D et Directrice développement durable du groupe Suez, a été élue Présidente de la plateforme RSE à l'issue de la séance plénière du jeudi 17 décembre 2015. Selon la feuille de route de la plateforme adoptée en juillet dernier, les priorités pour la mandature seront la "finance responsable", la "RSE et territoires", les "enjeux environnementaux de la RSE", les "chaînes de valeur" et "l'open data". Un mandat a également été confié à l'instance par Manuel Valls lors de la conférence sociale de septembre, il concerne le suivi des engagements climat des entreprises.

- Le patron du géant pétrolier français Total, Patrick Pouyanné, a salué lundi 14 décembre 2015 l'adoption à Paris d'un "très bon accord" pour lutter contre le réchauffement de la planète, qui offre aux entreprises un cadre leur permettant d'investir dans des technologies moins polluantes.

- Le jeudi 10 décembre à l'occasion d'une conférence au Grand Palais dans le cadre de Solutions COP21, le PDG de Veolia a pris position pour "s'attaquer à tous les gaz à effet de serre" et pas seulement au CO2. Pour sauver le climat, il appelle à limiter d'abord les émissions de méthane.

- L'accord de la COP 21 jette un opprobre injustifié sur le secteur du charbon, dénonce le lobby européen du charbon. Pour ne pas devenir l'ennemi public numéro un, ses représentants réclament à Bruxelles un projet climatique moins ambitieux d'ici 2016 : « Le mouvement pour le climat croît et prend une telle ampleur que l'industrie des énergies fossiles passera les années et décennies à venir sous le feu des projecteurs pour les mauvaises raisons », estime Brian Ricketts, secrétaire général de l'association européenne pour le charbon et le lignite (Euracoal), dans une lettre aux membres de l'organisation.

- Les Trophées Solutions Climat ont été remis au Bourget le 2 décembre 2015 par Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en présence de Bruno Léchevin, Président de l'ADEME. 7 lauréats, PME et Grand Groupe, ont ainsi été récompensés dans deux catégories : atténuation (réduction des émissions) et adaptation aux effets du changement climatique.

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »



Les solutions climat sont au cœur du dispositif Solutions COP 21, avec en point d'orgue une opération d'envergure ouverte à tous au **Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015**. Solutions COP21 a été initié par le Comité 21

avec le Club France Développement durable, et fut réalisé en copilotage avec le cabinet Alliantis et Hopscotch.



Espace en ligne contributif sur le climat, le Hub des Solutions climat lancé début 2015 est une vitrine des solutions, pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts :

www.plateformesolutionsclimat.org (FR)

www.climatesolutionsplatform.org (EN)

[Guide d'utilisation du Hub des Solutions climat](#)
(Également disponible en version anglaise)



[RETOUR SUR L'INAUGURATION DE SOLUTIONS COP21](#)

Le Grand Palais a ouvert ses portes le vendredi 4 décembre pour 7 jours de découverte et d'exposition des solutions pour changer d'époque. Ce 4 décembre, se sont enchaînés conférence de presse, inauguration des espaces, parcours thématiques et premières expériences au sein du Grand Palais avec en point d'orgue la soirée inaugurale ouverte par

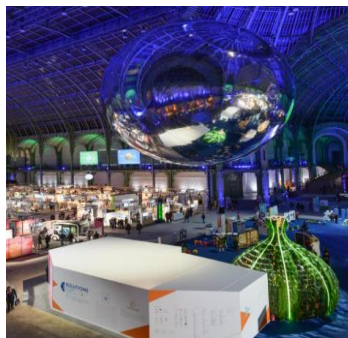
Gilles Berhault (Comité 21), Sylvianne Villaudière (Alliantis) et Benoit Desveaux (Hopscotch).

[VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DE NOMBREUSES PERSONNALITES](#)

François Hollande Président de la République s'est rendu à Solutions Cop21 le 9 décembre au Grand Palais. Il a parcouru l'exposition et longuement échangé sur des solutions concrètes en faveur d'une société post carbone. De nombreux membres du Gouvernement, Ambassadeurs, élus et personnalités de tous les horizons ont également visité l'exposition.



[PREMIER BILAN DE SOLUTIONS COP21](#)



L'Exposition de Solutions COP21 a fermé ses portes le 10 décembre 2015 après avoir accueilli plus de 42 000 visiteurs.

350 conférences, œuvres artistiques, projections de films, animations pédagogiques, ou encore une nuit de l'innovation et un forum pour l'emploi dans l'économie verte ont été proposés et coorganisés, pendant une semaine, par près de 500 organisations dont 200 partenaires et contributeurs réunis au Grand Palais pour présenter des solutions climat.

Retrouvez plus d'informations et images dans les prochaines éditions de CLIMActu
Retrouvez Solutions COP21 sur les réseaux sociaux : @SolutionsCOP21 / #SolutionsCOP21
Pour toute information : www.solutionscop21.org / contact@solutionscop21.org

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Le 22 janvier 2016, l'Agence Parisienne du Climat (APC) et ENERGIE PLUS proposent de revenir sur les moments importants de la COP21 avec un décryptage de l'accord mais également des enjeux pour la Ville de Paris
- Les 26, 27 et 28 janvier 2016, Assises de l'énergie se dérouleront à Dunkerque
- Le 28 janvier 2016, vœux du Collège des Directeurs du Développement durable, avec un débat autour de Pascal CANFIN (Directeur Général du WWF France), Brice LALONDE (Conseiller spécial sur le développement durable auprès du Pacte mondial des Nations unies) et Chakib BENMOUSSA (Ambassadeur du Maroc en France)
- Le 1^{er} février 2016, journée exceptionnelle organisée par la Maison des écrivains et de la littérature, avec lectures, par les auteurs, des discours écrits sur le thème du réchauffement climatique (Paris)
- Le 3 mars 2016, l'Agence Parisienne du Climat (APC) organise son forum annuel
- Du 10 au 13 mai 2016, 4th International Climate Change Conference : Adaptation Futures 2016. Practices and solutions – Un événement organisé par Programme of Research on Climate Change Vulnerability, Impacts and Adaptation (PROVIA) (Rotterdam, Pays-Bas)
- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)

PUBLICATIONS RECENTES

- La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a publié une prospective pour la recherche française pour mieux appréhender l'adaptation des éco-systèmes aux changements globaux (climat et pression anthropique).
- Le think tank allemand Agora Energiewende vient de publier les derniers chiffres sur la transition énergétique en Allemagne.
- "Quatre ans après son lancement, le premier plan national d'adaptation [au changement climatique (PNACC)] n'a pas vieilli quant à ses principes généraux et ceux-ci méritent d'être largement maintenus. En revanche, il apparaît insuffisamment puissant pour faire face aux défis les plus structurants que pose l'adaptation au changement climatique", estime dans un rapport le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).Après un premier bilan à mi-parcours achevé en décembre 2013, cette évaluation était attendue dans l'optique du prochain plan. Il prendra le relais de l'actuel PNACC, le 1er janvier 2017.
- Chiffres clés du climat. France et Monde - Édition 2015, Service de l'observation et des statistiques
- Dossier MEDDE - Ce qui va changer au 1er janvier 2016

- « Nature et richesse des nations » - Cette édition de la revue du Commissariat général au développement durable vise à exposer l'état des savoirs sur le « capital naturel ». Elle propose tout d'abord une réflexion interdisciplinaire sur les relations homme-nature-société, et sur la mise en forme économique du rôle de la nature dans la croissance.

- « Dormez tranquilles jusqu'en 2100 » - Développement durable : c'est quoi l'essentiel ? Le livre de Jean-Marc Jancovici l'illustre brillamment: la mise en œuvre d'un développement durable dépendra de nos choix en matière de transition énergétique et de notre capacité à privilégier les faits et non une série de fantasmes.

- L'édition 2015 des comptes de l'environnement - En 2013, l'ensemble des dépenses consenties pour la protection de l'environnement par les ménages, les entreprises privées et les administrations publiques représente 47,2 milliards d'euros.

- Iddri - Rapport de synthèse 2015 sur les trajectoires de décarbonation profonde

- Une étude d'Accenture et CDP estime que le basculement dans un système d'énergie bas carbone pourrait créer de 245 à 380 milliards d'euros par an de valeur nouvelle pour les opérateurs d'ici 2030.

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.medias24.com ; www.jeuneafrique.com ; www.sciences.blogs.liberation.fr ; www.usinenouvelle.com ;
www.atlantico.fr ; www.iddri.org ; www.actu-environnement.com ; www.novethic.fr ; www.euractiv.fr ;
www.lexpansion.lexpress.fr ; www.localtis.info

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis
25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56

